FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

Paris, le 24 mars 2015

Mesdames, Messieurs les Président(e)s des Ligues, Comités Départementaux
Mesdames, Messieurs les Président(e)s/Gérant(e)s des structures affiliées et/ou agréées

Copie : Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur, Madame la Directrice Administrative, Messieurs les membres de la D.T.N

Nos réf. DR.2015.0478

Objet : réforme territoriale, consultation & échéancier

Mesdames, Messieurs,

Lors de la réunion des présidents de ligues, puis lors de l'assemblée générale du 14 mars 2015 a été évoquée la réforme territoriale devant entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2016.

Concernant le domaine sportif, le CNOSF a démarré les consultations et arrêté le calendrier suivant :

28 mai 2015 :

– Réunion nationale des fédérations et des CROS/CDOS/CTOS pour finaliser le projet d'organisation territoriale proposé par le Mouvement Olympique et Sportif

2nd semestre 2015 et année 2016 :

– Engager une relation de travail avec les représentants des collectivités (AMF, AMGVF, ADF, ARF) et avec l'Etat sur la base du projet d'organisation territoriale du Mouvement Olympique et Sportif.

– Engager l'état des lieux et l'analyse prospective propres aux découpages territoriaux identifiés.

– Participer activement à la définition des schémas stratégiques de développement du sport en s'appuyant notamment sur les nouvelles instances de concertation entre l'Etat et les Collectivités territoriales.

Période 2017 – 2021

– Mise en place de la nouvelle organisation territoriale du Mouvement Olympique et Sportif dans le cadre de la prochaine olympiade.

Association reconnue d'utilité publique par Décret du 2 mai 1986 sous la tutelle du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et affiliée au C.N.O.S.F.

62, rue de Fécamp
75012 PARIS
N° SIRET 784 405 912 00022
APE 9312Z
Tél : 01 53 46 68 68
Fax : 01 53 46 68 70
Email : ffp@ffp.asso.fr
Internet : www.ffp.asso.fr
N°Orias 14000826 - www.orias.fr

Afin de procéder aux consultations impératives concernant cette réforme territoriale, la fédération a décidé de se déplacer en région au cours du 2ème semestre 2015 et de l'année 2016 afin de rencontrer tous les acteurs du sport parachutiste en région (clubs, écoles, comités départementaux & ligues).

A l'issue de la réunion du 28 mai avec le CNOSF, la fédération formalisera les réunions qui seront organisées jusqu'à la fin de l'année 2016 et vous transmettra ce calendrier.

Par conséquent, les organes déconcentrés (ligues et comités départementaux) restent structurés en l'état.

Il appartiendra au bureau directeur, au vu des préconisations qui pourront être faites au cours des consultations, de faire des propositions pour que la nouvelle équipe élue en 2017 décide des modalités techniques à appliquer pour la fédération en terme de réforme territoriale.

Dans l'attente de vous rencontrer,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Marie Claude FEYDEAU
Présidente